

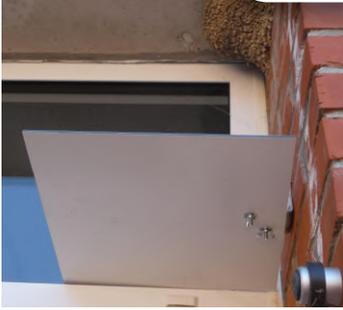
FICHE TECHNIQUE

Poser des planchettes pour récupérer les fientes d'Hirondelle de fenêtre



PICARDIE
NATURE

Planchette ajustée contre la fenêtre et laissant 1 cm entre elle et le mur © L. Leite



Pourquoi installer des planchettes ?

Avoir un nid d'Hirondelle de fenêtre sur son bâtiment est une belle opportunité de vivre au quotidien avec une espèce protégée. Cependant cette cohabitation cause quelques inconvénients. A l'aplomb du nid, les oiseaux déposent leurs déjections, ce qui peut salir le sol, les huisseries et les rebords de fenêtres. Cette situation n'est pour autant pas une fatalité et ne doit pas être une raison de remettre en question cette cohabitation. Une solution simple résout ce problème : la pose de planchettes pour récolter les fientes aux fenêtres et corniches de toits.

Quand installer les planchettes ?

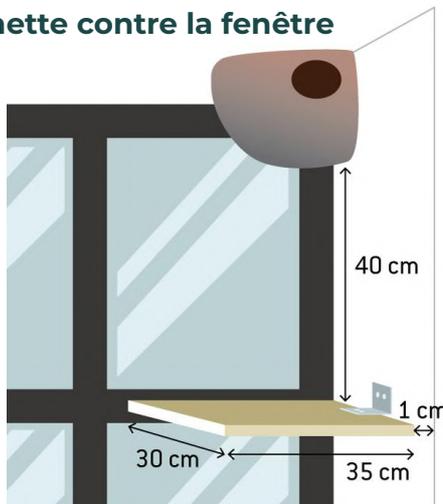
Afin d'éviter le dérangement des oiseaux, il faut privilégier les périodes pendant lesquelles les nids sont vides, c'est-à-dire du 15 septembre au 1^{er} avril, lorsque les hirondelles partent en migration vers le sud.

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	-----	-----	-----	-----



Le principe Planchette contre la fenêtre

La planchette est là pour collecter les fientes sans gêner l'utilisation de la fenêtre ni déranger les oiseaux. Il faut donc d'une part qu'elle s'adapte à la configuration de la fenêtre (taille et forme de fenêtre, présence ou non de volets...) et d'autre part qu'elle soit placée à une distance suffisante du nid (à plus de 40 cm du bas du nid pour laisser les hirondelles circuler).



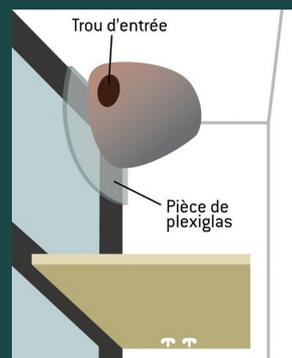
Une planchette de base fait 35 cm de long pour 30 cm de large mais peut être modulée en fonction de la profondeur de la fenêtre et de la position du ou des nids (planchette pouvant couvrir toute la largeur de la fenêtre pour plusieurs nids). Pour une intégration plus discrète, placer les planchettes au niveau des croisillons ou des traverses de la fenêtre.



Si la fenêtre est équipée de volets roulants, il faudra ajuster la planchette au raz du volet (voire la découper pour la butée du volet) afin de récupérer les fientes sans en gêner le mouvement.



Il est important de faire coïncider le bord de la planchette avec la fenêtre si nécessaire en lui faisant épouser ses formes (découpe de contre-formes), afin de récolter l'intégralité des fientes. En revanche, il faudra veiller à laisser un écart d'environ 1 cm entre la planchette et le mur pour éviter que les hirondelles n'installent un autre nid en dessous de la planchette.



Quand un nid est construit contre une fenêtre mobile, il risque la destruction à tout moment (à chaque ouverture de la fenêtre). Il est possible dans ce cas de mettre un appui vertical en plexiglas découpé et de le coller au bâti de la fenêtre (ne pas percer le PVC). Les oiseaux reconstruiront dessus.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

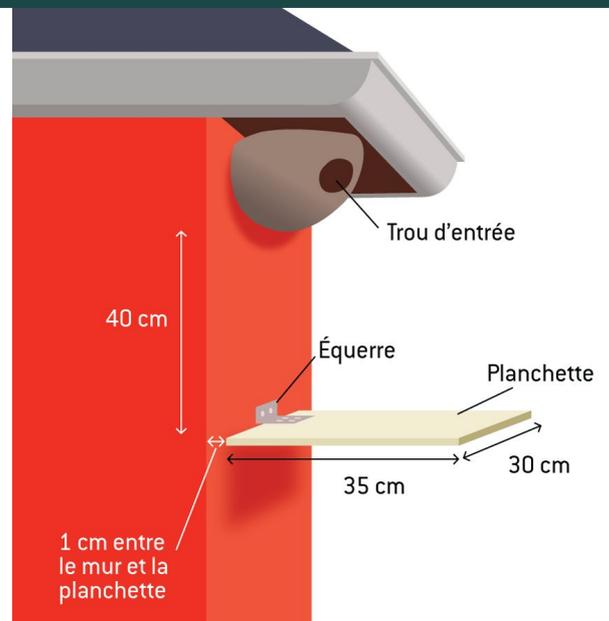
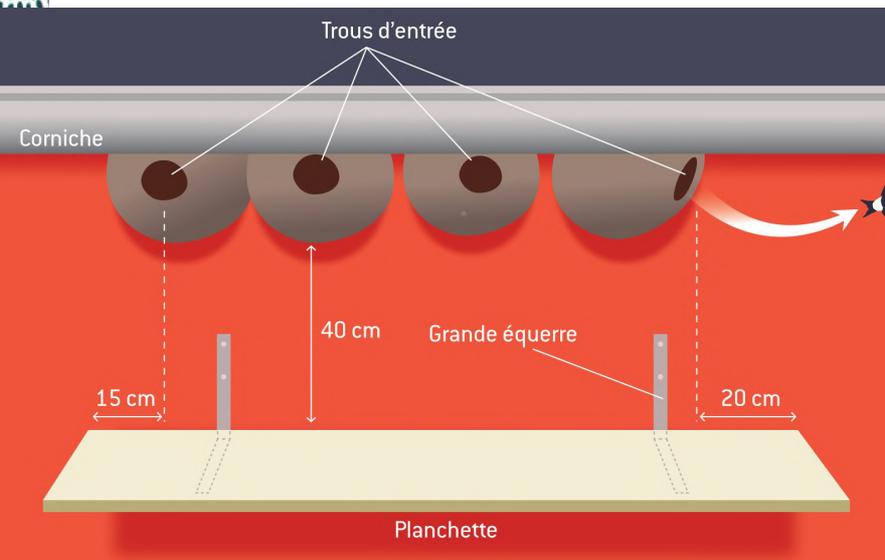


L'opération « faune protégée et bâtiments » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.



Planchette sous corniche

Si les nids sont situés directement sous une corniche de toit, le principe est le même que pour la planchette sur fenêtre : 35x30cm placée à au moins 40 cm sous le nid, avec 1 cm d'écart entre le mur et la planchette mais cette fois-ci avec une fixation perpendiculaire du mur (équerre le long du mur).



Il faudra être vigilant à l'ouverture du nid : si les oiseaux sortent à l'opposé du mur ou parallèlement au mur, la planchette devra être plus longue dans la même direction que leur sortie (prévoir au moins 20 cm à partir de l'ouverture), afin de collecter toutes les fientes.

Planchette sous charpente

Si les nids sont accrochés à une charpente (ex : dans une grange), il est possible de poser une planchette à l'aide d'un ou plusieurs tasseaux de bois. Ces derniers vont éloigner suffisamment la planchette des nids (40 cm) pour ne pas gêner les oiseaux. Il suffit alors de visser le tasseau directement sur la poutre et de le fixer à la planchette avec une équerre.



Planchette avec tasseaux © R. Barry

Quel matériel utiliser ?

Pour la planchette, n'importe quel matériau de récupération peut faire l'affaire (bois, plexiglas...) à condition qu'il soit non réfléchissant et solide (suffisamment pour supporter les 300 g du tas de fientes annuel d'une nichée). Le métal est à éviter car il réfléchit trop la lumière. A noter que le plexiglas a tendance à gondoler et à jaunir avec le temps.

L'idéal est d'utiliser du Dibond, très résistant dans le temps (températures extrêmes, intempéries...). Utilisé à la base pour les panneaux signalétiques, il peut se trouver auprès des imprimeurs et ateliers de sérigraphie. Il se perce et se coupe facilement avec une mèche métal et une lame métal.

Si la fenêtre est en bois, mettre du bois pour une meilleure intégration, (ex : contreplaqué marine, fait pour l'extérieur). Comme les fenêtres, il peut être verni pour l'entretien.

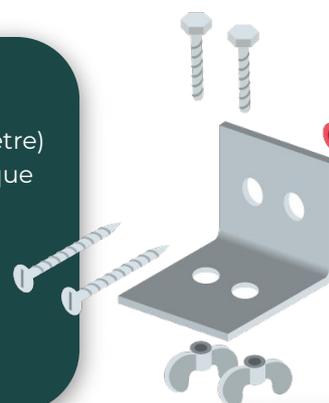


Planchette sous nid naturel © S. Declercq

Pour une fixation pérenne, l'idéal est une fixation mécanique ancrée dans le mur, avec :

- 1 équerre d'environ 5 cm (trou de ~5 mm de diamètre)
- 2 vis de 25-30 mm de longueur (même diamètre que pour l'équerre)
- 2 chevilles de taille correspondant aux vis
- 2 boulons-écrou papillon de 15-20 mm de long (même diamètre que pour l'équerre)

En cas d'impossibilité de percer (ITE), il est conseillé d'utiliser une fixation chimique.



Et une fois posée ?

Pour qu'elle continue à être fonctionnelle, il est recommandé de nettoyer la planchette une fois par an, aux mêmes périodes que pour l'installation. La pose d'écrous papillon permet le démontage de la planchette pour faciliter son entretien.

Besoin de conseils ?

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature avant vos travaux pour vous accompagner au
03 62 72 22 59 tapez 3, ou à
hirondelles@picardie-nature.org



PICARDIE NATURE

Détruire un nid d'hirondelle est **interdit** par la loi. Si un chantier le nécessite, contactez nous : Picardie Nature vous orientera vers les démarches.